

## AUTREMENT DIT...

### Le billet du SNU Poitou-Charentes



## CLASSIFICATION DES METIERS

La négociation est en cours.

Si vous souhaitez être au plus près de l'info sur la « classification des métiers » à Pôle Emploi, c'est simple il vous suffit de consulter le blog du SNU créé et consacré spécifiquement à ce sujet. Un simple clic :

<http://www.laclassificationpourlesnuls.fr>

En région, **1 journée d'information le 1<sup>er</sup> juillet**, en présence d'un élu national siégeant aux négociations.

Pensez à réserver dès à présent cette date sur votre planning !



## ŒUVRES SOCIALES

3 prestations étaient gérées par la CNASC en 2013 et seront assurées cette année par le bureau du CE Poitou-Charentes.

**Le SNU prend à nouveau ses responsabilités en affirmant sa volonté de délivrer ses prestations avant l'été : Les agents n'ont pas à subir les difficultés de reconstitution du CCE.**

A VENIR donc, au plus tard fin juin :

- 150 euros en chèques vacances au titre de la dotation agent
- 250 euros en chèques vacances au titre de la dotation enfant  
Ceux dont le quotient familial est inférieur à 15 000 euros percevront un complément de 50 euros ultérieurement.
- 148 euros/mois par enfant handicapé de moins de 20 ans, sur 10 mois.
- 117 euros/mois par enfant handicapé de 20 à 27 ans, sur 10 mois


Pour plus d'informations, consultez l'intranet régional / Espace « Vos besoins » / CE : [Activités Sociales et Culturelles](#)

PRESTATION EXCEPTIONNELLE (Reliquat ADASA et FNSOP) : 70 euros en chèques vacances

**A TOUT MOMENT VOUS POUVEZ CONTACTER VOS ELUS SNU.  
N'HESITEZ PAS A FAIRE VALOIR VOS DROITS !**

Elizabeth CHALEIX, Brigitte DOHEN, Valérie FAVREAU, Laurent GALERON,  
Céline LAMBERT-DUDOGNON Annie LEJEUNE-BEZIRARD, Marie-Line MIOT,  
Anne-Sophie MOUTEL, Jean-Bernard TRIPONEL, Marylène SAUVESTRE.

 [syndicat.snu-pcharentes@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-pcharentes@pole-emploi.fr)

 05 49 47 25 93